

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est d'obtenir la certification du BPJEPS AF.

Le diplôme est composé de 2 options : cours collectifs et haltérophilie/musculation.

Plus précisément, à l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de mettre en œuvre en autonomie et en sécurité dans le domaine de cours collectifs, de musculation et d'haltérophilie, les compétences suivantes :

- Concevoir un projet de promotion de sa structure.
- Participer au fonctionnement de la structure.
- Concevoir un projet pédagogique.
- Prendre en charge un groupe dans des activités de la forme.
- Animer en toute sécurité des activités de la forme.
- Assurer la sécurité d'un lieu de pratique.
- Assurer la sécurité des pratiquants dont il a la charge.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- La formation est organisée dans les locaux de la commune de Compiègne et ses environs.
- Toutes les salles de théorie sont équipées de chaises/bancs et de tables ainsi que d'un tableau blanc et d'un vidéoprojecteur.
- Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap, accessibles en transports en commun, avec une salle de restauration et un parking gratuit à proximité.
- Chaque stagiaire reçoit un livret de formation qui récapitule les informations utiles au bon déroulement de la formation ainsi qu'une bibliographie.
- Des livres sont disponibles en prêt, la liste est disponible sur le drive de la formation.

LES MOYENS D'ENCADREMENTS

- Un livret d'accueil remis à chaque participant ainsi que le règlement intérieur.
- Une formation organisée en alternance entre cours en organisme de formation et mise en situation professionnelle en structure d'accueil.
- Une aide à la recherche de structure d'accueil.
- Un suivi individuel des stagiaires en entreprise, pour permettre une parfaite coordination de l'apprentissage théorique et pratique.
- Évaluations à chaud des stagiaires à chaque fin de séquence.
- Évaluations à chaud des stagiaires en fin de formation.
- Des apports théoriques appuyés par des études de cas, jeux de rôles, mise en situation avec débriefing.
- Des animations basées sur une pédagogie active faisant appel à la **participation** des stagiaires avec des exercices pratiques et personnalisés.
- Une alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques en lien avec les **situations professionnelles des apprenants**.
- Des séances de formation en salle, études de cas concrets, mises en situation pratique et pédagogique, travaux dirigés.



PUBLIC & PREREQUIS

- La formation est ouverte à tout public âgé de 17 ans à la date des épreuves de sélection.
- Être titulaire du PSC1 ou équivalent.
- Fournir un certificat médical datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation indiquant la non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques et sportives.

DURÉE DE LA FORMATION

L'action sera d'une durée de 1302h dont 742h en centre de formation pour 2 options et 1102h dont 602h en centre de formation pour 1 option.

Date de début : 20/09/2021

Organisées en 4 Unités capitalisables :

- **UC 1 :** Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.
- **UC 2 :** Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.
- **UC 3 :** Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des « activités de la forme ».
- **UC 4 :** Mobiliser les techniques de la mention des « activités de la forme » pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option « cours collectifs » et/ou « haltérophilie/musculation ».

MOYENS DE SUIVI DE L'EXECUTION

Le suivi de l'exécution de l'action se fait à l'aide de feuilles de présence émargées par les stagiaires. Elles sont signées par demi-journée par les stagiaires ainsi que le formateur, l'objectif étant de justifier la réalisation de la formation.

En structure d'accueil, les feuilles de présence sont signées par les stagiaires et le tuteur.

L'appréciation des résultats se déroule tout au long de la formation avec différents outils :

- Mise en situation
- Analyse de cas
- Examens blancs

MOYENS D'APPRECIATIONS DES RESULTATS

Le diplôme est délivré par la DRJSCS aux stagiaires ayant validé toutes les UC, un rattrapage est proposé pour chaque UC :

- **Les UC1 et UC2** – « un projet d'animation » sont évaluées par une commission d'évaluation de la DRJSCS.
- **L'UC3** – « concevoir une séance dans un cycle d'animation et/ou d'apprentissage » est évaluée par une commission d'évaluation de 2 personnes composée du tuteur et d'un professionnel.
- **L'UC4** – « mobiliser les techniques de la mention des « activités de la forme » pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage » est évaluée par une commission composée de 2 membres.